

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC. au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1


Ménéard Nadeau CPA inc.

Laval, le 3 juin 2025

¹ Par François Ménéard, FCPA auditeur

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

(non audité)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Ventes de produits et services	22 153 \$	44 299 \$
Dons et autres revenus	12 456	21 431
Autres revenus	<u>-</u>	<u>10 000</u>
	34 609	75 730
SUBVENTIONS (annexe A)	215 975	131 435
ENTENTES DE SERVICES (annexe B)	<u>214 184</u>	<u>247 824</u>
	<u>464 768</u>	<u>454 989</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales (annexe C)	309 882	325 644
Personnes-ressources et activités spécifiques	55 122	25 803
Assurances	2 743	2 662
Cotisations et abonnements	7 778	1 850
Déplacement et hébergement	18 719	9 972
Entretien et réparations	2 507	1 205
Fournitures de bureau	9 202	15 207
Frais de formation	4 146	5 823
Frais de gestion de programme	717	6 222
Honoraires professionnels	39 046	22 457
Intérêts et frais bancaires	1 239	1 238
Loyer	4 137	3 930
Matériel vendu	16 425	18 081
Publicité et promotion	5 104	4 335
Services aux membres	1 111	360
Télécommunications	<u>3 812</u>	<u>3 892</u>
	<u>481 690</u>	<u>448 681</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(16 922) \$</u>	<u>6 308 \$</u>

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

(non audité)

				2025	2024
	Fonds de dévelop- pement	Fonds d'inves- tisse- ment	Surplus libre	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	50 000 \$	50 000 \$	233 862 \$	333 862 \$	327 554 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 222)	(12 762)	3 062	(16 922)	6 308
Affectations internes (note 3)	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>	<u>(60 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>72 778</u></u> \$	<u><u>67 238</u></u> \$	<u><u>176 924</u></u> \$	<u><u>316 940</u></u> \$	<u><u>333 862</u></u> \$

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

BILAN

31 MARS 2025

(non audité)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	276 679 \$	330 769 \$
Débiteurs (note 4)	134 005	79 016
Stocks	45 315	45 514
Frais payés d'avance	<u>1 178</u>	<u>1 674</u>
	<u><u>457 177</u></u> \$	<u><u>456 973</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	58 222 \$	56 683 \$
Apports reportés (note 7)	<u>82 015</u>	<u>66 428</u>
	<u><u>140 237</u></u>	<u><u>123 111</u></u>
ACTIF NET		
FONDS DE DÉVELOPPEMENT (note 10)	72 778	50 000
FONDS D'INVESTISSEMENT (note 10)	67 238	50 000
SURPLUS LIBRE	<u>176 924</u>	<u>233 862</u>
	<u><u>316 940</u></u>	<u><u>333 862</u></u>
	<u><u>457 177</u></u> \$	<u><u>456 973</u></u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

(non audité)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(16 922) \$</u>	<u>6 308 \$</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(54 989)	(55 896)
Stocks	199	14 036
Frais payés d'avance	496	485
Créditeurs	1 539	16 538
Apports reportés	<u>15 587</u>	<u>(12 083)</u>
	<u>(37 168)</u>	<u>(36 920)</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(54 090)	(30 612)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>330 769</u>	<u>361 381</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>276 679</u> \$</u>	<u><u>330 769</u> \$</u>

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025**

(non audité)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société est constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses activités consistent à promouvoir auprès des jeunes la conservation de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement par l'information, l'éducation et la participation à des activités pertinentes. L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports liés aux activités spécifiques sont comptabilisés à titres de produits lorsque les activités ont lieu.

Les apports provenant de dons et d'autres revenus sont comptabilisés au moment de la réception des apports.

Les apports provenant de subventions sont comptabilisés lorsque la réception est raisonnablement assurée.

Les autres apports sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus - Services et fournitures

La société reçoit des apports sous la forme de services et fournitures diverses. Ces apports sont constatés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de services et fournitures qui sont utilisés dans le fonctionnement courant et qu'ils auraient dû être achetés par la société si ils n'avaient été reçus à titre gratuit. Lorsque ces services et fournitures n'auraient pas été achetés si ils n'avaient pas été reçus à titre gratuit, les apports ne sont pas constatés dans les états financiers.

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025**

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks.

Instruments financiers*Instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. AFFECTATIONS INTERNES

Durant l'exercice 2025, le conseil d'administration de l'Organisme a résolu d'affecter un montant de 30 000 \$ à des fins de développement et de 30 000 \$ à des fins d'investissements.

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

(non audité)

4. DÉBITEURS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comptes clients	46 339 \$	23 652 \$
Taxes de vente à recevoir	1 149	-
Subventions à recevoir	<u>86 517</u>	<u>55 364</u>
	<u>134 005 \$</u>	<u>79 016 \$</u>

5. EMPRUNT BANCAIRE

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Marge de crédit, d'un montant de 20 000 \$, au taux de base + 2,75 %, renouvelable annuellement.	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

6. CRÉDITEURS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	23 596 \$	16 483 \$
Salaires et vacances courus à payer	25 196	28 611
Retenues à la source	9 192	10 173
Taxes de vente à remettre	<u>238</u>	<u>1 416</u>
	<u>58 222 \$</u>	<u>56 683 \$</u>

7. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Apports</u>	<u>Utilisation</u>	<u>Solde à la fin</u>
DSP Laval - Projet Grandir en nature	58 428 \$	-	38 042 \$	20 386 \$
DSP Laval - Projet Attention enfant en mouvement	8 000	-	8 000	-
Projet Grandir en nature - MEES plein air - GENQ	<u>-</u>	<u>147 977</u>	<u>86 348</u>	<u>61 629</u>
	<u>66 428 \$</u>	<u>147 977 \$</u>	<u>132 390 \$</u>	<u>82 015 \$</u>

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025**

(non audité)

8. SOMMES ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

L'organisme cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placements Loisirs ainsi que 20% du revenu d'appariement reçu en vertu de ce programme à Desjardins Gestion de patrimoine. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme, car la propriété et la gestion ont été cédées à Desjardins Gestion de patrimoine pour une période minimale de 10 ans.

Au 31 mars 2025, la juste valeur marchande des sommes cédées à Desjardins Gestion de patrimoine s'élève à environ 85 601 \$.

L'Organisme comptabilisera la réception de ces sommes sur base d'encaissement.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025**

(non audité)

10. FONDS RÉSERVÉS**FONDS DE DÉVELOPPEMENT**

L'organisme a créé, lors de l'exercice précédent, un fonds de développement destiné à la mise en place de nouveaux services et à la création de clubs dans divers milieux de vie.

Pour l'exercice en cours, une somme de 30 000 \$ a été affectée à ce fonds et des dépenses totalisant 7 222 \$ ont été engagées.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Lors de l'exercice précédent, l'organisme a également mis en place un fonds d'investissement dans le but de moderniser les plateformes numériques et d'améliorer les services offerts aux membres ainsi qu'aux autres utilisateurs, afin de leur proposer une expérience simple et conviviale.

Pour l'exercice en cours, une somme de 30 000 \$ a été affectée à ce fonds et des dépenses totalisant 12 762 \$ ont été engagées.

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

(non audité)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
La Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:		
- Fonctionnement	119 790 \$	127 412 \$
- Projet Grandir en nature au Québec	86 348	4 023
Emploi d'été - Canada	<u>9 837</u>	<u>-</u>
	<u>215 975 \$</u>	<u>131 435 \$</u>
ANNEXE B - ENTENTES DE SERVICES		
Aide à la culture forestière	90 550 \$	116 200 \$
Ville de Laval	-	2 800
Autres	<u>123 634</u>	<u>128 824</u>
	<u>214 184 \$</u>	<u>247 824 \$</u>
ANNEXE C - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES		
Administration	102 985 \$	97 126 \$
Naturalistes, animateurs et agent de développement	94 121	87 253
Salaires attribués à des projets spécifiques (Aide à la culture forestière, Grandir en nature, etc.)	<u>112 776</u>	<u>141 265</u>
	<u>309 882 \$</u>	<u>325 644 \$</u>